

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er août 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 115

présenté par

M. Benoit, M. Herth, Mme Auconie, M. Guy Bricout, M. Christophe, Mme de La Raudière, M. Demilly, Mme Descamps, M. Dunoyer, M. Favennec Becot, Mme Firmin Le Bodo, M. Gomès, M. Ledoux, M. Leroy, Mme Magnier, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Pancher, M. Riester, Mme Sage, Mme Sanquer, M. Villiers et M. Zumkeller

ARTICLE 11 UNDECIES

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« , dans le respect de la liberté d'usage des terres agricoles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est de sanctuariser la liberté d'usage des agriculteur de leur surface agricole utile.